

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4211 - JEUDI 17 MARS 2022



Le couple présidentiel de retour en février 2021 après un séjour à l'étranger

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

# Félix Tshisekedi regagne Kinshasa ce jeudi

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, regagne Kinshasa ce 17 mars après près de deux semaines passées hors du pays, précisément en Belgique où il s'y était rendu pour des soins. La nouvelle a été an-

noncée via les réseaux sociaux à travers un communiqué de la direction de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui appelle à une mobilisation générale. L'UDPS et l'Union sacrée de la nation entendent rendre

événementiel ce retour au pays du chef de l'Etat après toutes les rumeurs ayant circulé sur son état de santé, le présentant, à tort, en état très critique après une opération à cœur ouvert.

Page 4

## COOPÉRATION

### Une mission économique belge en RDC



Une vue de la ville de Kinshasa

Une mission économique et commerciale multisectorielle de six jours d'entreprises belges est prévue en République démocratique du Congo (RDC) du 19 au 25 mars, sur le thème « Plan industriel

de la RDC, quels besoins de la RDC, quelles opportunités pour les sociétés belges ? ».

Organisée par Hub Brussels, l'agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise, en synergie avec

l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers et FIT, cette mission est une belle opportunité de raffermir les relations économiques bilatérales entre les deux pays.

Page 4

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### La réforme électorale au programme de la nouvelle session parlementaire



Rentrée parlementaire de mars

A moins de deux ans de l'organisation des élections, l'agenda de la chambre basse du Parlement n'a pas manqué de retenir, au cours de sa session actuelle ouverte le 15 mars à Kinshasa, les matières électorales, essentiellement la proposition de loi modifiant et complétant la loi

électorale.

Elle va également examiner le rapport annuel 2021 de la Commission électorale nationale indépendante, conformément à l'article 18 de la loi organique portant composition et fonctionnement de la centrale électorale congolaise.

Page 2

## FOOTBALL ET INGÉRENCE POLITIQUE

### Le rappel de la CAF à Serge Chembo

Une forte mobilisation tous azimuts est organisée par le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, autour des Léopards de la RDC avant la double confrontation avec les Lions de l'Atlas du Maroc, comptant pour les barrages de la Coupe du monde Qatar 2022.

C'est le moment choisi par la Confédération africaine de football (CAF) d'adresser une correspondance de mise en garde au patron du sport congolais sur l'ingérence de son ministère et du gouvernement dans les affaires de la Fédération congolaise de football association.

Page 6



Les Léopards célébrant le premier but face aux Ecoreuils du Benin

## ASSEMBLÉE NATIONALE

# La réforme électorale au programme de la nouvelle session parlementaire

**La proposition de loi modifiant et complétant la loi électorale et le rapport annuel de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) seront examinés à la chambre basse du Parlement, à l'occasion de sa session actuelle ouverte le 15 mars à Kinshasa.**

L'ouverture de la session a été l'occasion pour le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia Mpwanza, d'annoncer les matières qui y seront abordées. A moins de deux ans de l'organisation des élections, l'agenda de la chambre basse du Parlement n'a pas manqué de retenir les matières électorales, essentiellement la proposition de loi modifiant et complétant la loi électorale. Elle va également examiner le rapport annuel 2021 de la Céni, conformément à l'article 18 de la loi organique portant composition et fonctionnement de la centrale électorale congolaise.

L'examen et la modification de la loi électorale répondent à l'une des conditions contraignantes posées par la Céni dans sa feuille de route du processus électoral 2021-2027 pour espérer organiser les élections dans le délai constitutionnel. « ...les Congolais attendent de leurs élus un agenda législatif susceptible de lever les obstacles juridiques à la tenue des élections prévues en 2023. Nous examinerons avec diligence les textes ayant trait aux réformes électorales en vue d'offrir au pays un processus électoral libre, inclusif et transparent et de respecter le délai constitutionnel », a



Rentrée parlementaire de mars

fait savoir Christophe Mboso. Pour lui, la loi électorale doit comporter des dispositions susceptibles de promouvoir plus de transparence et d'inclusivité ainsi que d'encourager une large participation des femmes et des jeunes au prochain cycle électoral, étant donné que ces deux catégories représentent près de 70% du corps électoral. Il a ainsi promis le soutien de la représen-

tation nationale à la lutte de la femme pour la mise en œuvre effective des dispositions constitutionnelles relatives à la parité homme-femme.

Conscient des enjeux électoraux, le président de l'Assemblée nationale a exhorté les institutions et autres structures au respect de l'autonomie administrative et financière de la Céni et de contribuer aux efforts tendant

à lever tout obstacle sécuritaire et financier susceptible d'avoir un impact sur l'organisation du processus électoral. « Il reviendra au gouvernement et à nos partenaires de faire, chacun, sa part dans le financement et l'accompagnement du processus électoral », a-t-il ajouté.

Peu avant l'ouverture de la session, la classe politique congolaise s'était livrée à un

débat acharné sur une éventuelle modification de certains articles de la Constitution, notamment celui lié à la durée du mandat du chef de l'Etat. D'aucuns avaient prétendu que ce dossier était déjà dans les couloirs du Parlement. Pourtant, le discours du président de la chambre basse n'en a pas fait mention.

**Jules Tambwe Itagali**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SENAT

# Le gouvernement invité à améliorer les conditions de vie des Congolais

**Le président du Sénat, Modeste Bahati Lukwebo, a appelé, le 15 mars à l'occasion de l'ouverture de la session de mars, à la mobilisation optimale des recettes à travers les régies financières et tous les services d'assiette.**

Dans son allocution, le président du Sénat a demandé au gouvernement d'œuvrer dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des concitoyens. Il a estimé que le soutien au secteur productif s'impose par la contribution de l'Etat aux financements des secteurs sociaux porteurs de croissance. Par ricochet, l'atteinte de cet objectif passe notamment par la mobilisation optimale des recettes à travers les régies financières et tous les services d'assiette.

Modeste Bahati a attiré l'attention des sénateurs sur le fait que l'adoption du budget ne doit plus être une simple formalité ou un rituel annuel des bonnes intentions, sans impact réel sur le quotidien des Congolais, mais plutôt l'expression de leur attente dans leur train de vie. C'est pourquoi, le gouvernement a été exhorté à se pencher

sur les mesures fiscales déjà définies afin d'atteindre ces objectifs.

« Pour éviter le paradoxe entre les mauvaises conditions de vie de la population et l'abondance des ressources dont regorge le pays, la lutte du gouvernement devra absolument privilégier l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, cela dans la perspective de la création des richesses plutôt que dans la gestion de la pauvreté », a dit le président du Sénat. Il a également réitéré son soutien à l'Inspection générale des finances dans le cadre du contrôle de gestion des finances publiques contre la mégestion et la corruption.

Le président de la chambre haute a plaidé pour une application stricte de la loi afin de capitaliser la mobilisation des recettes. Cela passe par l'orthodoxie financière qui doit être de stricte rigueur en ce qui concerne les dé-



Le bureau du Sénat à l'ouverture de la session de mars

penses à engager et toutes les mesures d'accroissement des recettes, notamment la lutte contre l'incivisme fiscal, le coulage des recettes, la corruption, la fraude fiscale et douanière.

« Le budget 2022, faut-il le souligner, doit être le soubassement à la reprise économique à travers la gestion des dépenses d'investissement des infrastructures de base, et ce, en vue non seulement d'accélérer le processus

de l'émergence et la lutte contre la pauvreté dans notre pays, mais aussi de procéder à son désenclavement par la création des richesses », a renchéri le président du Sénat.

**Jules Tambwe Itagali**

## MICROFINANCE

## Une conférence nationale s'est ouverte

**L'Association nationale des institutions de microfinance (Animf), en collaboration avec l'Association professionnelle des coopératives d'épargne et de crédit (Aprocec), organise, à compter du 16 mars, la première édition de la conférence nationale sur la microfinance. Au total, une soixantaine d'institutions de la microfinance va prendre une part active aux travaux.**

Les travaux inédits sur la microfinance sont placés sur le thème « Rôle et place de la microfinance dans le programme du président de la République pour le développement inclusif de la RDC ». Les acteurs clés du secteur de la microfinance, notamment les membres du gouvernement, les autorités de régulation, les bailleurs de fonds et les différents partenaires techniques au développement vont prendre part aux travaux. Au sujet des institutions financières, elles proviendront principalement du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Haut-Katanga, du Kongo central, du Bandundu et de la ville province de Kinshasa.

L'objectif global est de constituer un cadre approprié pour réfléchir sur des solutions pertinentes sur le développement inclusif de la République démocratique du Congo (RDC). Le programme prévoit des conférences plénières en ateliers d'échange et de partage d'expériences, et en table ronde. Les participants mettront leur expertise à contribution pour sensibiliser le gouvernement et les différents partenaires techniques et financiers sur l'importance et la place de la microfinance. A cours des dernières années, le secteur a enregistré un certain développement. Aujourd'hui, tout le défi est d'arriver à en faire un levier puissant devant favoriser l'intégration de la population marginalisée au circuit productif et à la distribution équitable des richesses nationales.

**Laurent Essolomwa**

## OPÉRATION KINSHASA BOPETO

## Le gouvernement provincial prône la sécurisation des actes générateurs dans des communes

**Le ministre provincial chargé de l'Intérieur et Sécurité, Didier Tenge-Te-Litho, a réuni, le 15 mars, à l'Hôtel de ville, les préposés d'état civil qui œuvrent dans des maisons communales, les officiers d'état civil des bureaux secondaires ainsi que les préposés aux cimetières pour les sensibiliser sur l'opération «Kinshasa bopeto».**

L'opération «Kinshasa bopeto», selon Didier Tenge-Te-Litho, doit passer non seulement par le nettoyage des milieux de vie mais aussi par l'assainissement dans la gestion et dans l'application des textes. Il a profité de l'occasion pour suivre et faire appliquer à la lettre toutes les instructions de l'autorité urbaine, dans le cadre du partenariat existant entre la ville de Kinshasa et la société Afrique digital. Il s'agit notamment de la protection des actes générateurs repris dans les textes à travers des documents sécurisés. « Il y a beaucoup de documents qui échappent à l'assiette

veau de l'inhumation et exhumation, de contrôle post anti-incendie chez les sapeurs-pompiers, ainsi qu'au niveau de l'état civil », a regretté le ministre provincial.

Il a appelé les agents de l'administration publique à se conformer aux textes qui régissent leurs secteurs respectifs, promettant de sanctionner tous ceux qui ne se plieront pas aux instructions de l'autorité urbaine.

S'agissant de la problématique des cimetières non viables qui continuent d'accueillir des cadavres, le ministre provincial de l'Intérieur a reconnu, selon un communiqué de la Cellule

de communication de l'Hôtel de ville, le désordre qui y règne, pointant du doigt les chefs coutumiers. « Nous avons convoqué les chefs coutumiers parce qu'ils ne jouent pas franc jeu avec nous. Ils commencent par créer des cimetières familiaux qui deviennent lucratifs », a déploré Didier Tenge-Te-Litho. Il a affirmé avoir fait un rapport à l'autorité urbaine de qui il attend des mesures sur les différents cimetières non viables. Didier Tenge-Te-Litho s'est ensuite renseigné sur quelques sites déjà identifiés pour construire des cimetières de la ville.

**Lucien Dianzenza**

## PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

# Félix Tshisekedi regagne Kinshasa ce jeudi matin

**Le chef de l'Etat regagne la capitale de la République démocratique du Congo ce 17 mars, après près de deux semaines passées en Belgique où il s'y était rendu pour des soins.**

La nouvelle a été annoncée via les réseaux sociaux à travers un communiqué de la direction de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Le message du secrétaire général du parti présidentiel est clair : « Mobilisation générale pour accueillir le chef de l'Etat demain jeudi à 8 h à N'Djili ». C'est autant dire que l'UDPS entend rendre événementiel ce retour au pays du président de la République après toutes les rumeurs ayant circulé sur son état de santé, le présentant - à tort - en état très critique après une opération à cœur ouvert. Une rumeur vite dissipée après la publication sur le Net d'une série des photos post opération du chef de l'Etat dont les dernières en date le montrent en séance de travail avec le corps diplomatique de l'ambassade de la République démocratique du Congo en Belgique et ac-

cordant une audience à l'ancien ministre belge de la Défense. C'est pour couper court à toute spéculation que la direction de l'UDPS, en synergie avec l'Union sacrée de la nation, entend mobiliser la population kinoise afin de réserver un accueil délirant au premier citoyen congolais. Selon des sources protocolaires, plusieurs personnalités feront aussi le déplacement de l'aéroport international de N'Djili pour « souhaiter un bon retour et présenter des vœux de prompt rétablissement au président de la République ». Pour rappel, le président Tshisekedi s'était rendu à Bruxelles, en Belgique, pour un séjour privé et en avait profité pour soigner une hernie discale, à en croire la présidence qui a, par ailleurs, assuré que tout s'était très bien passé.

Alain Diasso



## COOPÉRATION

## Une mission économique belge en RDC

**Une mission économique et commerciale multisectorielle de six jours d'entreprises belges est prévue en République démocratique du Congo (RDC) du 19 au 25 mars, sur le thème « Plan industriel de la RDC, quels besoins de la RDC, quelles opportunités pour les sociétés belges ? ». L'occasion de revenir sur les relations économiques bilatérales entre les deux pays.**

Organisée par Hub Brussels, l'agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise, en collaboration avec l'agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (Awex) et FIT, la mission économique belge sera conduite par plusieurs autorités de Bruxelles, à savoir Rudi Vervoort, ministre-président de la région de Bruxelles ; Pascal Smet, secrétaire d'Etat belge, chargé des relations européennes et internationales ainsi que du commerce extérieur ; Philippe Close, bourgmestre de la ville de Bruxelles et Lydia Mutyebele Ngoi, échevine du logement, du patrimoine public et de l'égalité des chances à la ville de Bruxelles.

### Exportations belges vers la RDC

En ce qui concerne les exportations belges vers la RDC, l'Awex indique que ce pays, 61e client de la Belgique en 2020, l'est resté durant le premier trimestre 2021. Les exportations belges qui s'élevaient à 245.11 millions d'euros en 2019, avant la crise sanitaire, ont augmenté à 291.01 millions d'euros en 2020 (ce qui représentait une hausse de 19% par rapport à 2019). Néanmoins, précise l'Awex, le premier trimestre 2021 marque une légère baisse de 4% par rapport au premier trimestre 2020.

Les principaux secteurs d'exportations de la Belgique vers la RDC en 2020, avec l'évolution en pourcentage concernant les trois premiers mois 2021, à côté de chaque secteur, sont les pro-

duits des industries chimiques et produits pharmaceutiques : 33,82% / (26,34%) ; les machines et équipements mécaniques, électriques et électroniques : 15,33% / (17,98%) ; les produits alimentaires, boissons et tabacs : 11,95% / (13,00%) ; le matériel de transport : 9,10% / (8,10%) ; ainsi que les produits minéraux : 8,39% / (12,15%)

### Importations belges à partir de la RDC

Pour ce qui est des importations, la RDC, indique l'Awex, est le 80e pays fournisseur de la Belgique en 2020, mais a dégringolé à la 101e place en tant que pays fournisseur de la Belgique au premier trimestre 2021. Si les importations vers la Belgique s'élevaient à 68.98 millions d'euros en 2019, elles ont ensuite augmenté à 85,25 millions d'euros en 2020, avant de marquer une baisse importante de 76% au premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020.

La balance commerciale, explique l'Awex, penchait en faveur de la Belgique pour un montant de 176.12 millions d'euros en 2019, avant la crise sanitaire, pour ensuite augmenter à 205.75 millions d'euros en 2020 et se contracter à 74.96 millions pour le premier trimestre 2021.

Les principaux secteurs d'importations en Belgique de la RDC en 2020, avec l'évolution en pourcentage concernant les trois premiers mois 2021, inscrits entre parenthèses à côté de chaque secteur sont les perles, pierres et métaux



Une vue de la ville de Kinshasa

précieux; monnaies : 73,66% / (67,08%) ; les produits alimentaires, boissons et tabacs : 4,38% / (15,91%) ainsi que le bois et liège; ouvrages en ces matières : 3,41% / (10,70%).

### Exportations wallonnes vers la RDC

80e pays client de la Wallonie (l'une des trois régions de la Belgique) en 2020, la RDC est devenue son 81e client durant le premier trimestre 2021, indique l'Awex. Les exportations wallonnes qui s'élevaient à 18,75 millions d'euros en 2019, avant la crise sanitaire, se sont réduites à 11.32 millions d'euros en 2020 (ce qui représentait une baisse de près de 40% par rapport à 2019). Ces exportations ont poursuivi leur chute de 30% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020.

Les principaux secteurs d'exportations de la Wallonie vers la RDC en 2020 sont repris ci-dessous; l'évolution en pourcentage concernant les trois premiers mois 2021 est reprise entre parenthèses à côté de chaque secteur: instruments d'optique, de précision, d'horlogerie : 47,43% / (37,83%) ; machines et équipements mécaniques, électriques et électroniques : 15,83% / (29,09%) ; produits des industries chimiques et produits pharmaceutiques : 10,22% / (3,00%) ; produits alimentaires, boissons et tabacs : 8,11% / (13,52%) ainsi qu'animaux vivants et produits du règne animal : 3,63% / (4,48%)

Selon l'Awex, la part de la Wallonie dans les exportations belges vers la RDC s'élevait à 3.89% en 2020 et à 3.15% au premier trimestre 2021.

Par ailleurs, 106e fournisseur de la Wallonie en 2020, la RDC a reculé à la 111e place en tant que son fournisseur au premier trimestre 2021.

### Importations wallonnes en provenance de la RDC

Les importations vers la Wallonie s'élevaient à un chiffre négligeable en 2019 (40 000 euros) ; elles ont augmenté en 2020 (70 000 euros) pour se réduire à zéro durant le premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020. La balance commerciale, indique l'Awex, penche en faveur de la Wallonie pour un montant de 18.71 millions euros en 2019, avant la crise sanitaire, pour ensuite se réduire à 11,25 millions d'euros en 2020 et à 2,54 millions pour le premier trimestre 2021.

Patrick Ndungidi

## NORD-KIVU

# Une enquête exigée après les mauvais traitements subis par Bives Kambale Kima

**L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a exigé une enquête après les mauvais traitements subis par Bives Kambale Kima, journaliste à Radio développement de Cantine (RDC), station communautaire émettant à Cantine, à 50 km de Beni, dans la province du Nord-Kivu.**

L'Olpa condamne les mauvais traitements subis par le journaliste Bives Kambale Kima, indiquant qu'il s'agit manifestement d'une atteinte à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'enquête exigée est susceptible de donner lieu à des sanctions disciplinaires et ou pénales contre les agents auteurs des actes décriés.

Bives Kambale Kima, rappelle l'Olpa dans un communiqué du 15 mars, a été pris à partie, le 10 du même mois, en fin d'après-midi, au rond-point Cantine, par des personnes prétextant être de l'Agence nationale des renseignements (ANR). « C'était au moment où le journaliste prenait les images d'une altercation entre ces agents et un individu interpellé manu militari et dénudé par l'ANR, après une dispute familiale », a précisé l'organisation.

Elle ajoute que s'étant aperçus que le journaliste filmait cette scène brutale, ces agents l'ont rué de coups, avant de confisquer son téléphone. « Après s'être livrés au visionnage des images, ils les ont supprimées craignant qu'elles soient diffusées sur les médias locaux. Le téléphone a été restitué au journaliste qui s'en est sorti avec des douleurs intenses au cou », a soutenu l'Olpa.



Des professionnels des médias lors d'une activité organisée par Olpa

Lucien Dianzenza

## MUSIQUE CHRÉTIENNE

## Maajabu Gospel prend acte de la démission de Mike Kalambay de ses fonctions d'ambassadeur

**Après avoir exercé, durant plusieurs mois, comme ambassadeur de la société Maajabu, le chantre du gospel congolais, Mike Kalambay, vient de rendre le tablier. Dans un communiqué publié le 16 mars et largement partagé sur la toile, la direction de cette structure œuvrant pour la promotion de la musique chrétienne a informé l'opinion de la démission du désormais pasteur Mike Kalambay de ses fonctions d'ambassadeur.**

La direction de Maajabu a déclaré avoir pris acte de la décision du pasteur Mike Kalambay. Pour la société, cette démission est tombée à point nommé étant entendu que l'option d'éjecter la star du gospel congolais était levée depuis longtemps et n'attendait que le moment propice pour être révélée au public. C'est dire que Mike Kalambay n'a fait qu'enfoncer une porte entrouverte.



Le pasteur Mike Kalambay

Comment en est-on arrivé là ? C'est la question que de nombreux mélomanes se posent. Tout serait parti des révélations accablantes faites sur le projet Majaabu talents. Dans un langage à peine voilé, le « Daddy » de la Cité Béthel, le pasteur Moïse Mbiye, avait, lors d'une de ses dernières prédications, présenté « Majaabu » (sans le citer) sous un mauvais jour, laissant libre cours à toute forme de spéculations. Le concours du gospel lancé sous ce label serait fondé, selon lui, sur des motivations obscures.

Puis, il y eut cette vidéo malsaine ayant fait le buzz sur la toile. Au cœur du scandale, le pasteur Mike Kalambay, celui-là même qui avait remplacé son compère, Moïse Mbiye, pour assurer la matérialisation du projet « Majaabu talents ». Entre temps, les relations entre les deux « serviteurs de Dieu » avaient pris un sérieux coup sur fond des pics qu'ils se lançaient via leurs comptes Instagram et

autres. Décidemment, le rapprochement de Mike Kalambay avec Majaabu ne semblait pas faire que des heureux. La publication sur les réseaux sociaux de la fameuse vidéo funeste, Dieu seul sait s'il s'agit d'un montage, avait indigné plus d'un, vu le statut social de la femme partageant l'intimité avec le chantre chrétien.

Si certains évoquent la thèse d'un piège que les adversaires de Mike Kalambay lui auraient tendu via la bonne dame, d'autres par contre relativisent les faits soutenant que « tout homme est faillible ». Alors pour qui roule la fameuse allumette ? Lesquels en seraient les commanditaires et pour quelle finalité ? Des questions qui taraudent bien des esprits et qui continuent à maintenir le suspense autour de cette rocambolesque histoire, une de

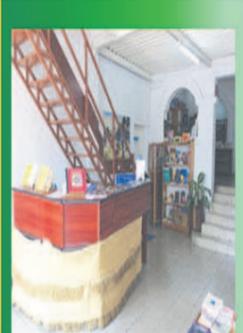
plus qui vient ternir l'image des serviteurs de Dieu.

Difficile d'allier ce fait à la crise qu'aurait piqué Mike Kalambay depuis les Etats-Unis où il séjourne actuellement. Ce qui est vrai est que la vidéo compromettante partagée à loisir sur la toile aura porté un coup dur sur sa carrière musicale et sur son ministère. « Pour rebondir, le pasteur incriminé est appelé à faire mauvaise fortune bon cœur, en s'amendant auprès du peuple de Dieu qu'il a offensé de sorte à obtenir le pardon divin », entend-on dire. Quant aux églises de réveil, cet énième scandale devrait inciter à une réelle introspection tout en serrant davantage le verrou en mettant des garde-fous, pour mieux protéger la fonction pastorale livrée à la merci des premiers venus. Qui dit mieux?

Alain Diasso

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpita), Brazzaville  
République du Congo**

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## DISPARITION

## Kabasubabo inhumé à Kinshasa

**Un mois et deux semaines après son décès, l'ancien champion d'Afrique des nations de football 1974 et mondialiste avec les Léopards de l'ex-Zaïre en Allemagne, la même année, a été porté en terre, le 16 mars, au cimetière La Nécropole « Entre Terre et Ciel », dans la commune de la Nsele.**

La dépouille de Dominique Kabasubabo Balanganayi, décédé le 30 janvier dernier, a longtemps été gardée à la morgue de la clinique Ngalie-ma, avant d'être transférée à celle de l'hôpital du Cinquantenaire.

Des anciennes gloires du football comme Mana « Le ventilateur », Santos Muitubile, etc., ont dû faire du sit-in au ministère des Finances afin que des fonds soient mobilisés et que des hommages officiels soient rendus à ce joueur à travers des funérailles dignes de ce nom. On n'occulte pas l'action menée par la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'homme de Me Alain Makengo Kikandu à cette même fin. La dépouille de feu Kabasubabo a été exposée à l'esplanade de l'hôpital du Cinquantenaire.



Dominique Kabasubabo a été inhumé à Kinshasa

Une oraison funèbre militaire a aussi été organisée, car Kabasubabo est décédé à 72 ans au grade de major de l'armée.

Dominique Kabasubabo Balanganayi était venu de Sukisa, un club militaire de Kananga dans l'ex-Kasaï occidental (où il évoluait avec des joueurs comme Longange (ancien du Daring Faucon et de Manaya à Kinshasa), avant de faire partie de l'effectif de l'AS Dragons de Kinshasa, sous les auspices du feu général Masiala, ancien sympathisant du club rouge et or de Kinshasa.

Après Dragons, il a joué dans l'Union Bilombe et enfin dans Daring Club Motema Pembe. Il a pendant longtemps évolué comme international militaire dans les Nkoy (équipe nationale militaire de l'ex-

Zaïre) dans les années 1970, coéquipier dans cette sélection nationale du défunt défenseur Luyeye, champion d'Afrique des clubs champions avec l'AS Vita Club en 1973.

Dominique Kabasobabo a également été champion d'Afrique des nations avec les Léopards en 1974, en Egypte. Il a fait partie de l'équipe nationale de l'ex-Zaïre qui participait à sa première Coupe du monde en Allemagne la même année. En 2009, il était dans le staff technique des Léopards locaux conduits par le sélectionneur Santos Muitubile, vainqueur de la première édition du Championnat d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire. Resté longtemps malade, il a tiré sa révérence le 30 janvier 2022.

Martin Engimo

## FOOTBALL ET INGÉRENCE POLITIQUE

## Le rappel de la CAF à Serge Chembo

**La Confédération africaine de football (CAF) n'approuve pas une quelconque ingérence du ministère des Sports dans les affaires de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et l'a fait savoir à l'autorité sportive congolaise.**

Une forte mobilisation tous azimuts est organisée par le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, autour des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) avant la double confrontation avec les Lions de l'Atlas du Maroc, comptant pour les barages de la Coupe du monde Qatar 2022. C'est le moment choisi par la CAF, à travers son secrétaire général, Véron Mosengo Omba, d'adresser une correspondance de mise en garde au patron du sport congolais sur l'ingérence de son ministère et du gouvernement dans les affaires de la Fécofa.

Dans cette lettre datée du 12 mars, Véron Mosengo argue à l'intention du ministre Serge Chembo : « Vous n'êtes pas sans savoir que les réglementations Fifa et CAF prévoient et imposent toutes deux le respect de l'autonomie de nos associations membres. Autrement dit, les organes valablement élus des associations membres de la Fifa et de la CAF doivent pouvoir gérer les affaires de l'association sans interférence de la part de tiers, quels qu'ils soient (Art. 19 des statuts de la Fifa) ». Il



Véron Mosengo Omba, secrétaire général à la CAF,

ajoute: « Cette autonomie se matérialise notamment dans le fait que la gestion des équipes nationales de football, le recrutement et la gestion du staff technique, de l'organisation des activités de l'équipe, des droits d'image afférents à l'équipe (sponsoring), l'inscription aux différentes compétitions des instances faitières CAF et Fifa est de la compétence exclusive de l'association membre concernée ».

Selon le secrétaire général de la CAF, renseigné par diverses sources lors de son passage à Kinshasa afin d'assister à la finale du championnat scolaire africain remporté par la République démocratique du Congo (RDC), « le ministère des Sports interférerait dans la gestion de certaines affaires courantes de la Fécofa ». Et Véron Mosengo de fixer le ministre en ces termes : « Même si nous encourageons la col-



Serge Chembo Nkonde, ministre des Sports en RDC

laboration entre la Fécofa, les autorités gouvernementales de la RDC et les plus hautes instances du football, nous nous devons d'être attentifs au respect de notre organisation et de ses statuts ». Et il conclut ses propos en ces termes : « La CAF souhaite s'assurer que le ministère des Sports de la RDC s'abstient et s'abstiendra de toute action dans le domaine du football relevant des prérogatives de la Fécofa et sus-

ceptible d'être considérée comme une interférence dans sa gestion courante. Il convient de préciser que l'autonomie accordée à la Fécofa ne la préserve pas de tout contrôle. De même que la Fifa peut contrôler l'utilisation des fonds qu'elle octroie, votre ministère peut auditer la Fécofa pour la part des fonds que le gouvernement de la RDC lui octroie pour le football ».

M.E.

## CRISES CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

## L'ONU souligne le rôle crucial de la femme

« Pour forger un avenir durable pour nous tous, les femmes et les filles doivent être au premier plan et montrer la voie », a déclaré, le 14 mars, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), lors du lancement des travaux de la 66<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW).

Antonio Guterres a rappelé que la « réponse collective » aux questions déterminantes de la présente époque que sont les crises climatiques et environnementales, ainsi que les retombées économiques et sociales de la pandémie de covid-19, tracera la voie à suivre « pour les décennies à venir ». « Les situations d'urgence sans précédent causées par la crise climatique, la pollution, la désertification et la perte de biodiversité, associées à la pandémie de covid-19, ainsi que les répercussions des conflits nouveaux ou en cours, se sont accélérées et intensifiées, donnant lieu à des crises généralisées et interdépendantes, qui nous touchent toutes et tous... mais pas de manière égale », a souligné le patron de l'ONU.

« Partout, ce sont les femmes et les filles qui font face aux plus grandes menaces et subissent les préjudices les plus graves. Partout, les femmes et les filles passent à l'action pour lutter contre les crises climatiques et environnementales. Et partout, les femmes et les filles continuent d'être largement exclues des lieux de prise de décisions », a-t-il précisé.

Aussi, les femmes et les filles vivant dans les petites nations insulaires, les pays les moins avancés et les régions touchées par des conflits sont les plus frappées, a signalé Antonio Guterres.

Leur nutrition et leurs moyens de subsistance sont affectés de manière disproportionnée par les conditions météorologiques extrêmes, et elles souffrent le plus lorsque les

ressources naturelles locales sont menacées.

Et avec l'augmentation des chocs climatiques, des preuves montrent un lien entre le mariage des enfants et l'exploitation. « Lorsque les catastrophes climatiques frappent, comme elles le font de plus en plus fréquemment, les recherches montrent que les femmes et les enfants ont jusqu'à quatorze fois plus de risques de mourir que les hommes », a-t-il poursuivi.

## Un millénaire de patriarcat

Antonio Guterres s'est dit profondément alarmé par l'augmentation des violences et des menaces à l'encontre des femmes défenseuses des droits humains et des activistes dans le domaine de l'environnement. La discrimi-

nation sexuelle fait que seule une infime partie des propriétaires et des dirigeants soit des femmes

« La discrimination sexuelle fait que seule une infime partie des propriétaires et des dirigeants soit des femmes », a-t-il expliqué, affirmant que leurs besoins et leurs intérêts sont « souvent ignorés et mis de côté » dans les politiques et les décisions relatives à l'utilisation des terres, à la pollution, à la conservation et à l'action climatique.

Le secrétaire général a noté que seulement un tiers des rôles décisionnels dans le cadre de la Convention-cadre sur les changements climatiques, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris sont occupés par des femmes, et qu'elles ne représentent que

15% des ministres de l'environnement.

En outre, seul un tiers des 192 cadres nationaux dans le domaine de l'énergie intègre des considérations de genre, et celles-ci sont rarement prises en compte dans le financement du climat.

« Cela démontre une fois de plus que nous vivons dans un monde dominé par les hommes », a déploré le chef de l'ONU, dénonçant « un millénaire de patriarcat qui exclut les femmes et empêche leurs voix d'être entendues ». Le secrétaire général de l'ONU a fait savoir qu'aucun des projets ne peut être réalisé sans la contribution de tous, y compris « les hommes et les garçons » qui œuvrent pour les droits des femmes et l'égalité des sexes.

Yvette Reine Nzaba

## LUTTE CONTRE LES AVORTEMENTS NON PROTÉGÉS

## Les Etats appelés à mettre sur pied une politique d'avortement sécurisé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, le 14 mars, les nouvelles lignes directrices sur les soins liés à l'avortement, afin de protéger la santé des femmes et celle des filles afin d'éviter les avortements non sécurisés qui causent actuellement des dégâts et exposent chaque année cette catégorie de personnes aux dangers.

« Les restrictions à l'avortement risquent davantage de pousser les femmes et les filles vers des procédures dangereuses. Le fait de pouvoir bénéficier d'un avortement sécurisé constitue un élément crucial des soins de santé. Près de l'ensemble des décès et des traumatismes résulte d'un avortement non sécurisé, alors que cela peut être évitable », a déclaré le directeur par intérim du département santé sexuelle et reproductive et recherche à l'OMS, Craig Lissner. Il a insisté sur le fait qu'il est important de recommander que toutes les femmes et les filles puissent avoir accès aux services d'avortement de qualité et de planification familiale. C'est pourquoi, sur la base des dernières données scientifiques, il a créé des nouvelles lignes directrices qui rassemblent cinquante recommandations portant sur la pratique clinique, la prestation de services de santé, les interventions juridiques et politiques, visant à favoriser la fourniture de soins de qualité liés à l'avortement.

## Environ 39 000 décès chaque année causés par les avortements non sécurisés

Exhortant les Etats à améliorer l'accès à des services de haute qualité centrés sur la personne, l'OMS a précisé que l'avortement est une intervention simple et extrêmement sûre lorsqu'elle est pratiquée selon une méthode recommandée par elle, adaptée à la durée de la grossesse. Mais, environ la moitié des avortements a lieu dans des conditions déplorables. Alors que les avortements non sécurisés sont à l'origine d'environ 39 000 décès chaque année et entraînent l'hospitalisation de millions de femmes supplémentaires en raison des complications. La plupart de ces décès sont concentrés dans les pays à revenu faible et 60% de cas sont en Afrique.

« Les lignes directrices comprennent des recommandations sur de nombreuses interventions simples de soins de santé primaires qui nous permettent d'améliorer la qualité des soins liés à l'avortement qui sont dispensés aux femmes et aux filles. Il s'agit notamment de partager les tâches entre un plus grand nombre d'agents de santé ; de garantir l'accès à l'avortement médicamenteux ainsi que de permettre aux femmes d'obtenir des services d'avortement sécurisés et de veiller à ce que les informations précises sur les soins soient disponibles pour tous ceux qui en ont besoin », a signifié l'OMS. Elle spécifie que si la plupart des pays autorisent l'avortement dans des circonstances déterminées, une vingtaine de pays ne prévoit aucune justification légale pour l'avortement. Et, plus de trois pays sur quatre prévoient des sanctions juridiques en cas d'avortement, qui peuvent aller jusqu'à de longues peines de prison ou de lourdes amendes pour les personnes qui pratiquent l'intervention ou y participent. « L'OMS apportera un soutien aux pays intéressés, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de ces nouvelles lignes directrices de recommandation et du renforcement des politiques et des programmes nationaux relatifs aux services de contraception et de planification familiale », a conclu l'OMS.

Rock Ngassakys

## RUSSIE-UKRAINE

## Le jeu d'équilibriste de Macky Sall

Dans un article publié mardi, Jeune Afrique livre une réflexion sur la position de Macky Sall dans le conflit qui oppose Kiev et Moscou.

Au cours d'un échange avec Vladimir Poutine le 9 mars, le chef de l'Etat sénégalais, président en exercice de l'Union africaine (UA) a sollicité un cessez-le-feu durable en Ukraine. Deux semaines plus tôt, l'UA, dans un communiqué, avait appelé la Russie au respect du droit international, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale de l'Ukraine. Elle avait exhorté la Russie et l'Ukraine à l'ouverture de négociations sous l'égide de l'ONU.

En tant que patron de l'UA, Macky Sall porte la voix de l'Afrique qui est divisée sur le sujet. Cependant, le Sénégal, le 2 mars, s'est abstenu lors du vote de l'Assemblée générale de l'ONU en faveur d'une résolution qui exigeait que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine. Sur les 193 membres que compte l'organisation, 141 pays avaient approuvé le texte, cinq s'y opposant et 35 s'abstenant dont la Chine et le Congo. Près de la moitié des pays africains s'étant abstenus ou n'ayant pas pris part au vote.

Tout en exprimant sa grave préoccupation face à la situation en Ukraine, le Sénégal a donc réaffirmé son adhésion aux principes du non-alignement et du règlement pacifique des différends.

Pour le patron de l'UA, il y a un enjeu symbolique et diplomatique dans la volonté de peser dans un conflit qui concentre les attentions mondiales et polarise le jeu international, souligne Jeune Afrique mais il y a aussi une nécessité économique et sociale car l'Afrique n'échappera pas aux conséquences économiques de la guerre.

Le prix du baril de pétrole et les cours du blé ont fortement augmenté depuis le début du conflit qui vont peser sur les prix en Afrique du Nord mais aussi dans plusieurs pays subsahariens, tandis que les prix des denrées de première nécessité ont d'ores et déjà flambé.

Le journal ajoute que dans ce dossier, Macky Sall « avance en équilibriste ». Il doit composer avec les divisions du continent sur le sujet et les 17 Etats qui se sont abstenus lors du vote de l'ONU. Selon une source diplomatique, l'abstention du Sénégal est une posture prudente. « Si vous voulez jouer au médiateur entre deux parties en conflit, vous ne pouvez pas condamner l'une au détriment de l'autre. Pour être crédible, il faut être neutre. » Il reste que cette neutralité a disparu à l'ONU, le 4 mars. Mais le Sénégal « avait considéré que cet exode massif d'Ukrainiens et d'autres ressortissants vivant en Ukraine était devenu quelque chose d'intolérable(...) C'est ce que nous appelons notre diplomatie de souveraineté, sans exclusion mais sans exclusive ».

Bénédicte de Capèle

## AFRIQUE

## Le téléphone mobile, vecteur de développement

Les téléphones mobiles prennent la place des lignes fixes dans les pays en développement. Ils contribuent à la croissance économique car ils favorisent celle des entreprises en leur permettant d'avoir accès à un plus grand nombre de marchés. Surtout, ils impactent des secteurs essentiels, comme l'agriculture, la santé et l'éducation.

La pénétration de la téléphonie mobile en Afrique connaît une progression continue. Selon la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD), l'Afrique comptait 650 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles en 2013, soit plus qu'aux Etats-Unis ou en Europe. Selon le groupe suédois de télécommunications Ericsson, le taux de pénétration des smartphones en Afrique atteindra 70% en 2024.

#### La téléphonie mobile dans le secteur agricole

L'utilisation de la téléphonie mobile cellulaire ne cesse de révolutionner le secteur agricole grâce aux nouveaux outils et à de nouvelles approches commerciales. Dans la chaîne de production, les acteurs ont accès à des données en temps réel et à des outils de calcul permettant de mieux cibler et choisir les produits à commercialiser, de faire appel à des crédits et d'accéder à des produits de micro-assurance. La numérisation et la téléphonie mobile donnent ainsi accès à de nouveaux concepts commerciaux et à des plateformes de commerce électronique, ce qui réduit les coûts et augmente la rentabilité des petites exploitations agricoles. Le commerce électronique, ain-

si que la location d'équipements et les prestations de services en ligne, sont autant de pistes prospectées pour répondre au défi que représentent la recherche d'emplois et l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Ces technologies incitent également les petits exploitants agricoles à adopter de nouveaux modes de fonctionnement tels que l'économie collaborative ou du partage, ou de pair à pair, un mode novateur en matière d'échanges sur des plateformes d'offres de biens et de services entre particuliers.

Les technologies numériques permettent aussi de valoriser les données agricoles et de créer l'effet de réseau nécessaire pour évoluer et passer à une vitesse supérieure. La téléphonie mobile et les technologies numériques démocratisent également l'accès aux informations sur le marché - création de plateformes mobiles de services en ligne pour les agriculteurs. Elle offre aux agriculteurs un accès unique à des produits agricoles à bas prix, à des facilités de prêts, à des contenus pédagogiques sur l'agriculture, de même que l'accès à des marchés.

#### La téléphonie mobile et la santé

Face à l'insuffisance des effectifs du corps médical, la géné-

ralisation de l'utilisation de la technologie mobile au sein de la population africaine a favorisé un accès plus rapide et plus aisé aux soins médicaux. Pour le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, « les solutions numériques représentent l'avenir pour des soins de santé équitables et de qualité, et des systèmes de santé résilients. De grandes avancées ont été réalisées pour faire progresser la télé-médecine, les formations en ligne et la santé mobile dans la zone africaine ».

Outre les différents sites et ressources en ligne pour trouver des informations sur les soins de base à prodiguer à domicile, les téléphones portables offrent aux patients africains, même dans des endroits les plus reculés du continent, l'opportunité de bénéficier de soins rapides et efficaces de la part de médecins qui ne sont même pas obligés d'être physiquement présents ou de se trouver dans le même pays qu'eux. Autre exemple développé depuis 2017 en Afrique par la start-up béninoise « Open Si », l'application pour smartphone « GoMedical » qui permet de géolocaliser les médecins exerçant dans une région donnée du Bénin.

À la veille de l'apparition de la covid-19, la revue « The Lancet », dans l'article « Afrique sub-saharienne - Nouveau champ d'action pour la santé numérique mondiale », estimait que « l'Afrique est désormais une plateforme de premier plan pour les innovations numériques visant à renforcer les soins de santé, tant en termes de gestion des patients que de surveillance et de prévention des maladies. Dans cette région du monde où les maladies sont les plus répandues et où le manque de personnel soignant est le plus grave, le recours à la téléphonie mobile est de plus en plus fréquent pour les patients, les prestataires de soins de santé, les gestionnaires de systèmes de santé et les opérateurs de données », dans un continent où les structures traditionnelles de soins de santé sont généralement mal équipées, manquent de personnel ou ne sont pas du tout accessibles.

#### La téléphonie mobile offre une école accessible à tous

Selon Statista, portail en ligne allemand, 66,8% des Africains âgés de 15 ans et plus en 2019 pouvaient lire, écrire et comprendre une déclaration simple. L'Afrique australe se classe au

premier rang, avec un taux d'alphabétisation de 80 %, alors que l'Afrique du nord, l'Afrique de l'est et l'Afrique centrale enregistrent des taux supérieurs à 70 %. En Afrique de l'ouest, cependant, seuls 51 % des adultes sont en mesure de lire ou d'écrire. La plupart des pays du continent souffrent de lacunes au niveau des infrastructures scolaires, et avec les nouveaux arrivants qui rejoindront bientôt les bancs de l'école (près de 150 millions d'élèves à scolariser à l'horizon 2025), le maintien de la qualité de l'enseignement se trouve compromis. Or, si l'éducation est encore perçue comme un privilège dans de nombreux pays du continent, de nombreuses initiatives visent à pallier ces inégalités. La digitalisation des contenus éducatifs est une des principales orientations en la matière, qu'il s'agisse de plateformes d'apprentissage en ligne ou « e-learning », de tablettes éducatives ou de cours virtuels. Grâce à la téléphonie mobile, les enfants des zones rurales ont ainsi accès à l'éducation et, avec le développement des smartphones à bas prix, l'accès à l'éducation deviendra de plus en plus facile et la scolarisation des enfants ne sera plus l'apanage des familles urbaines les plus aisées.

Noël Ndong



**OUVERTURE DES LIGNES**

**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**

après une interruption momentanée de la ligne

**Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce**

**sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo**

**Désormais**

**voyagez**

**JUSQU'À**

**MBOMO!!**

**Brazzaville**

**ETOUMBI - KELLE**

tous les

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville**

**ETOUMBI - MBOMO**

tous les

**JEUDIS**

www.oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

contact@oceandunord.com

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

#### NÉCROLOGIE



La famille Mayinguidi a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, oncle, cousin et père Abraham Christian Mayinguidi, survenu le 4 mars 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n°701 de la rue Fylla-Jean-Baptiste au marché Boureau, à Makélékélé.

L'inhumation a lieu samedi 19 mars dans le district de Goma Tsé-Tsé, dans le Pool..

## GESTION CLIMATIQUE

# Le plan de consultation des communautés locales du Congo en voie de validation

Le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH) a organisé, le 15 mars à Brazzaville, en collaboration avec les organisations ciblées, un atelier pour l'inclusion géographique et sociale dans le processus et les initiatives climat en République du Congo.

L'objectif est de favoriser une implication des femmes, jeunes et des groupes marginalisés, basés à l'intérieur du pays, sur la conception des programmes thématiques de la loi, du plan d'action de la deuxième contribution déterminée au niveau national (CDN). Il s'agira aussi de recueillir les éventuelles contributions des parties prenantes concernées.

Financé à cinquante mille euros par les bailleurs, le projet d'inclusion géographique et sociale dans le processus et les initiatives climat en République du Congo a une durée de douze mois. Cinquante administrations, trois cents femmes et deux cents jeunes seront sensibilisés pour la mise en œuvre de ce projet dans dix départements du pays.

« Il y a plus d'un an que le Congo avait adopté sa deu-



Les participants à l'atelier/Adiac

xième contribution déterminée au niveau national, ce plan indique comment le pays va œuvrer à lutter contre les changements climatiques. Donc nous allons

sensibiliser la population au contenu de la 2<sup>e</sup> CDN et prendre les préoccupations de cette population afin de les remonter au niveau national pour que cela soit

pris en compte par les décideurs, d'où ce plan consultation », a indiqué Maixent Fortunin Agnimbat Emeka, coordonnateur du FGDH.

En clair, l'une des phases

importantes de ce projet est la consultation des femmes, jeunes et des groupes marginalisés, basés à l'intérieur du pays, pour recueillir leurs perceptions, éventuelles actions ainsi que propositions en rapport avec les enjeux liés au climat et à son évolution, à l'exploitation des forêts et des ressources naturelles.

Le projet travaillera en collaboration avec les organisations paysannes, productrices agricoles du Congo, les agriculteurs, les collèges de femmes et jeunes élus par leurs pairs et des assemblées organisées afin d'élargir leur participation dans les espaces de dialogue, dans le cadre de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale ainsi que pour la gouvernance et les droits de l'homme.

**Fortuné Ibara**

## VIE DES PARTIS

## L'UDH-Yuki tient sa convention nationale à Brazzaville

Le bureau politique de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) a annoncé, le 16 mars à Brazzaville, à l'occasion d'un point de presse, la tenue ce 17 mars de sa convention nationale.



Justin Nzouloufoua, porte-parole de l'UDH-Yuki/DR

D'après les initiateurs des assises, c'est une meilleure occasion pour sauver « le parti de la ligne dictatoriale de ses détracteurs ». Pour le porte-parole, Justin Nzouloufoua, le 18 mars 2022 était la date prévue

au cours de laquelle le défunt président fondateur de l'UDH-Yuki, Guy Brice Parfait Kolelas, devrait remettre son mandat en jeu. Considérant qu'au-delà de cette date, aucune instance ni organe du parti n'aura plus de légitimité. Aussi, qui que ce soit n'est habilité à proroger les mandats des structures dirigeantes en dehors de la convention ou du congrès. « Tenant compte de ce manquement, le bureau politique prendra ses responsabilités en convoquant cette rencontre. En dépit de cet impératif, la convention nationale reste le cadre indiqué pour harmoniser les textes organiques du parti », a précisé Justin Nzouloufoua.

La tenue de cette convention vient, sans nul doute, remettre en cause la réconciliation que d'autres franges pensaient actée.

**Parfait Wilfried Douniama**

## SANTÉ PUBLIQUE

# La mortalité maternelle et infantile en hausse au Congo

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a indiqué, le 16 mars à Brazzaville, à l'ouverture des journées d'évaluation des plans de travail annuels budgétaires des structures de santé pour l'année 2021, que les taux des décès maternels, néonataux et infantiles ont connu une augmentation significative au Congo ces deux dernières années.

Le ministre de Santé et de la Population s'est servi des résultats du rapport de l'Observatoire des décès maternels, néonataux et infantiles exercice 2021. Ce document fait état de ce que l'année dernière, la mortalité maternelle, néonatale et infantile a connu une hausse significative dans le pays. Une augmentation imputable à la crise sanitaire liée à la covid-19 qui a fragilisé considérablement le système sanitaire et l'économie nationale.

« Comme en 2020, la covid-19 a continué de mettre à rude épreuve notre système en 2021. Face à cette crise sanitaire, les plans élaborés en début d'année n'ont pas connu une mise en œuvre normale cette année-là. Cette perturbation commence à se traduire par la régression de nos indicateurs de santé en général, ceux du couple mère-enfant en particulier », a indiqué Gilbert Mokoki.

A cause de la covid-19, a renchéri le ministre, les épidémies de rougeole ont aussi refait surface dans la « quasi-totalité des départements du Congo ». Une résurgence due à la baisse des couvertures vaccinales de la population cible. « Il est



Le ministre de la Santé posant avec les participants à l'atelier/Adiac

vrai que la riposte à la covid-19 a fortement perturbé la mise en œuvre de nos traditionnelles activités, mais il n'en demeure pas moins que d'autres causes sont à identifier dans notre travail quotidien », a précisé Gilbert Mokoki.

Ainsi, pour corriger cette défaillance, le ministère de la Santé va s'appuyer sur les priorités

contenues dans le Plan national de développement 2022-2026. Ces priorités seront axées, entre autres, sur la production des textes juridiques ; des documents normatifs attendus au niveau opérationnel; la gestion informatisée des recettes ainsi que l'élaboration des projets bancaires afin de mobiliser les fonds alternatifs.

Le département de la santé pré-

voit aussi l'élaboration du Plan national de développement des ressources humaines; l'utilisation rationnelle des cadres formés à Cuba, à la Faculté des sciences de santé de Brazzaville et à travers le monde. L'objectif est de réduire le déficit en animateurs des équipes cadres de district, des formations sanitaires en milieu rural.

Dans la mise en œuvre du plan

d'activités 2022, il est prescrit à chaque structure hospitalière et/ou établissement sous tutelle du ministère de la Santé et de la Population une feuille de route spécifique. Elle se résume, entre autres, à la poursuite de la production des produits sanguins sécurisés en renforçant des mécanismes de dons volontaires ; le renforcement de la qualité de l'offre des examens biologiques au Laboratoire national de santé publique.

Le ministère tient surtout à l'amélioration de la qualité des soins spécialisés, notamment l'accès aux médicaments d'urgence, les examens biologiques et l'imagerie médicale, ainsi que la sécurisation des recettes afin qu'elles servent à l'achat des médicaments, des réactifs et autres intrants nécessaires.

L'atelier qui sera clôturé le 19 mars connaît la participation des inspecteurs de santé ; des directeurs généraux relevant du ministère de la Santé ; des directeurs des projets et programmes de santé ; des directeurs des hôpitaux ; des médecins-chefs des districts sanitaires et des représentants des agences du système des Nations unies au Congo.

Firmin Oyé

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

## AFFAIRES SOCIALES

# L'Institut national du travail social inauguré

Après la rénovation, l'extension du site, l'érection d'un nouvel immeuble R+2, financées par l'Agence française de développement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a inauguré l'Institut national du travail social (INTS) le 15 mars à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville.

« La formation du personnel social est un élément important du développement ou encore d'amélioration de l'indice du développement humain », a indiqué le chef du gouvernement.

Pour la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, la mise aux normes internationales de l'INTS traduit l'engagement des pouvoirs publics à réaliser des actes concrets dans l'exécution de la politique nationale d'action sociale, à travers notamment l'amélioration de l'outil de travail pour le personnel et des conditions d'études pour les



Le Premier ministre coupant le ruban symbolique DR

apprenants.

En rappel, l'INTS a pour missions d'assurer la formation initiale et conti-

nue dans le domaine social ; de développer la recherche-action et appliquée en travail social.

Il offre une gamme variée de formations dans les métiers d'assistant de service social (contribue

aux actions de prévention, de protection, à l'expertise social en luttant contre les exclusions) ; d'éducateur spécialisé (professionnel qualifié capable dans une démarche socio-éducative d'aider les enfants, les jeunes ou tout individu en difficulté à développer leurs potentialités) ; d'animateur en développement social local (professionnel qualifié qui participe à la conception et à la mise en œuvre d'actions collectives).

L'accès à la formation à l'INTS, niveau licence, est conditionné par l'admission au concours qui est interne et externe.

Rominique Makaya

## ETATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Les droits de l'homme à l'ordre du jour

L'insertion dans les programmes d'enseignement des notions sur les droits de l'homme a été, le 10 mars à Brazzaville, au centre d'une séance de travail entre Valère Gabriel Etéka Yemet, président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), et Hellot Matson Mampouya, haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de l'alphabétisation.

Les deux personnalités ont affirmé leur engagement profond et une volonté clairement affichée de s'impliquer pour parvenir à l'équité et l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation.

Le haut-commissaire a approuvé l'argumentation du président du CNDH insistant sur l'éducation qui fait partie des droits de l'homme. « Tous les enfants doivent bénéficier des mêmes chances et ouvertures pour leur formation ainsi que leur épanouissement. Le président du CNDH a insisté sur l'extrême nécessité d'introduire, dans les disciplines enseignées, les notions relatives aux droits de l'homme. On ne peut pas parler d'instruction civique sans parler des droits de l'homme. Nous saluons la pertinence de cette démarche et avons décidé d'associer, dans les commissions sur états généraux de l'éducation nationale, les cadres du CNDH », a indiqué Hellot Matson Mampouya.

Les états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche ne peuvent pas se tenir sans au préalable des rencontres avec les différents départements nationaux concernés par les questions éducatives. Il en est de même avec les partenaires sociaux, les confessions religieuses qui participent au bon fonctionnement du système éducatif et avec les partenaires au développement. Ces états généraux vont aider à capitaliser les nombreux acquis et améliorer la qualité du système éducatif. Il s'agit d'une urgence impérieuse au regard des performances peu satisfaisantes, mises en évidence par les différents rapports. Ces assises permettront de recueillir des riches contributions du grand public pour la réussite de ce nouveau pacte social autour des valeurs citoyennes et éducatives.

Selon le haut-commissaire qui poursuit la consultation des institutions, la tenue des états généraux de l'éducation nationale est à espérer dans les deux ou trois mois prochains.

Fortuné Ibara

## EXAMENS D'ETAT

### Les inscriptions en ligne seront bouclées le 25 mars

Dépasser la date du 25 mars, plus un seul dossier de candidature au baccalauréat général et au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) session 2022 ne sera reçu.

« A partir du 25 mars, la plateforme d'inscription en ligne ne sera plus accessible.

Les listes seront renvoyées dans les établissements scolaires pour des réclamations qui dureront dix jours. Les listes définitives seront publiées le 5 avril, il n'y aura plus de réclamations », a expliqué le directeur des systèmes d'information et de communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Arsène Boukita.

La plupart des établissements scolaires publics sont à jour en termes d'inscription. Ce sont ceux du privé qui traînent le pas, a souligné Arsène Boukita. « Nous sommes obligés de prendre d'autres dispositions puisqu'il faut respecter le calendrier annuel de sorte que les activités qui dépendent des inscriptions se fassent comme prévu », a-t-il fait savoir.

Comparativement à l'année dernière, à la date d'au-



Arsène Boukita annonçant la date limite des inscriptions en ligne/Adiac

jourd'hui, il y a plus de candidats au baccalauréat tandis que pour le BEPC, le nombre d'inscrits est en deçà avec un écart d'environ quinze mille candidats. Les parents d'élèves

et les candidats eux-mêmes devraient jouer leur partition pour les inscriptions avant la date limite au risque de perdre toute une année scolaire.

R.M



### **Communiqué de presse**

## **Améliorer la riposte alors que le Congo marque deux ans depuis le premier cas de COVID-19 dans le pays.**

**Brazzaville, le 14 mars 2022** – Il y a deux ans aujourd'hui, la République du Congo enregistrait son premier cas de COVID-19. À ce jour, le pays a signalé **23 987** cas et déplore 378 décès dus au virus.

Au cours de ces deux dernières années, des mesures de santé publique, parmi lesquelles le renforcement de la réponse au niveau des communautés et dans les formations sanitaires ainsi que le renforcement des capacités de la prise en charge des cas sévères, ont été essentiels pour endiguer la propagation du virus. La vaccination a également été renforcée pour aider à maîtriser la pandémie.

Lors de la phase initiale de l'épidémie, le gouvernement du Congo a d'abord instauré l'état d'urgence sanitaire, qui comprenait le confinement, l'instauration d'un couvre-feu, la fermeture des espaces publics, le port obligatoire des masques et le respect de la distanciation physique. Toutes ces mesures ont été adaptées dans le temps en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique du pays.

Pendant toute la pandémie, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a renforcé son appui pour l'application des mesures clé de la riposte à la COVID-19 du pays, telles que la surveillance, le dépistage, le traitement et l'engagement à base communautaire. L'OMS a aussi fourni des conseils et expertises techniques conjointement avec ses partenaires, et livré au pays du matériel et des équipements médicaux pour combattre le virus.

« Nos équipes ont été, avec celles du gouvernement, en première ligne pour faire reculer cette pandémie et nous continuons de soutenir tous les efforts que les autorités nationales entreprennent pour lutter avec efficacité contre la COVID-19 et ainsi assurer la sécurité de la population », a déclaré le Dr Lucien Manga, représentant de l'OMS en République du Congo.

La vaccination reste une arme puissante contre cette pandémie. L'OMS s'efforce, avec les organisations partenaires, d'accompagner l'action des autorités nationales afin de renforcer l'adhésion à la vaccination dans le pays. Jusqu'à présent, 680 376 personnes, soit 11,77 % de la population, ont été vaccinées. D'avantage d'efforts sont nécessaires pour atteindre une plus large partie de la population et la protéger du risque de maladie grave et de décès.

« La COVID-19 a déstabilisé notre système de santé en accroissant la vulnérabilité des populations », a déclaré Monsieur le premier Ministre Anatole Collinet Makosso. « Malgré la convergence des efforts mondiaux qui ont abouti à la vaccination, au temps fort de la pandémie, le confinement a été pénible pour la population, mais le gouvernement de la République, par le biais du Ministère de la santé et de la population et les partenaires de développement, a pris des mesures d'accompagnement pour garantir l'accès aux services de santé, rendre disponible et accessible à tous les Congolais des soins de base de qualité, redynamiser les districts sanitaires et engager la réforme hospitalière. Par ailleurs, la pandémie a été l'occasion de démontrer l'importance de la préparation pour riposter efficacement aux urgences sanitaires. »

Pour le Dr Lucien Manga, représentant de l'OMS au Congo, « les deux dernières années nous ont mis à rude épreuve au niveau sanitaire et a permis à l'OMS de se réinventer pour s'adapter aux défis particuliers que pose le travail au niveau opérationnel. Nous avons la conviction que nous sommes en train d'y parvenir et de renforcer notre système de santé afin qu'il soit plus résilient aux futures urgences. »

**Contact pour les médias**

**OUEDRAOGO Mariam**

Chargée de communication à l'OMS Congo

Email : [mouedraogo@who.int](mailto:mouedraogo@who.int)

## PRIX PRITZKER

## L'architecte burkinabè Francis Kéré lauréat

Pionnier des constructions durables au service de la population, comme l'école de son village au Burkina Faso, l'architecte Diébédo Francis Kéré a reçu mardi le prix Pritzker, devenant le premier Africain à recevoir la plus haute distinction de la profession.

«Grâce à son engagement pour la justice sociale et à l'utilisation intelligente de matériaux locaux pour s'adapter et répondre au climat naturel, il travaille dans des pays marginalisés, où les contraintes et les difficultés sont nombreuses et où l'architecture et les infrastructures sont absentes», ont expliqué les organisateurs du prix Pritzker dans un communiqué.

C'est la première fois qu'un architecte d'un pays africain reçoit la distinction qui a déjà couronné les plus grands noms de cet art, comme Frank Gehry, Tadao Ando, Renzo Piano, Zaha Hadid ou Jean Nouvel.

Il est notamment connu pour son implication dans des projets au fort potentiel d'usage public, comme des écoles, et nombre d'ouvrages de Kéré sont situés sur le continent africain, notamment au Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Kenya et Mozambique.

Mais l'architecte de 57 ans, qui possède également la nationalité allemande, est depuis longtemps reconnu au niveau international et s'est aussi vu commander des pavillons et installations en Europe et aux Etats-Unis. En

2004, il avait déjà reçu le prix Aga Khan d'architecture.

«Il construit des institutions scolaires contemporaines, des établissements de santé, des logements professionnels, des bâtiments civiques et des espaces publics, souvent dans des pays où les ressources sont fragiles et où la fraternité est vitale», ajoute le prix Pritzker, remis par la fondation Hyatt.

Parmi ses réalisations phares, figure l'école primaire de Gando, le village burkinabè où il est né et où il a mené d'autres projets.

Pour les organisateurs du prix Pritzker, cette école «jette les bases de son idéologie: bâtir une source avec et pour une communauté afin de répondre à un besoin essentiel et de corriger les inégalités sociales». L'école est conçue pour résister à la chaleur et à des ressources limitées et son succès a conduit à son extension, à la construction de logements pour les enseignants et à une nouvelle bibliothèque. Avec toujours la même ligne directrice, des bâtiments sobres aux tons chauds, sable ou ocre, qui s'insèrent dans le paysage et



Francis Kéré/Niklas Hallen- AFP

**«J'espère changer le paradigme, pousser les gens à rêver et à prendre des risques. Ce n'est pas parce que vous êtes riche que vous devez gaspiller du matériel. Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on ne doit pas essayer de créer de la qualité»**

où la lumière est cruciale.

«J'espère changer le paradigme, pousser les gens à rêver et à prendre des risques. Ce n'est pas parce que vous êtes riche que vous devez gaspiller du matériel. Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on ne doit pas essayer de créer de la qualité», dit Francis Kéré, dans le communiqué du prix Pritzker. «Tout le monde mérite la qualité, tout le monde mérite le luxe et tout le monde mérite le confort. Nous sommes liés les uns aux autres et les préoccupations en matière de climat, de démocratie et de pénurie nous concernent tous», ajoute celui qui passe son temps à moitié entre Berlin et son Burkina Faso natal. Parmi d'autres de ses réalisations, figure la rénovation du parc National du Mali à Bamako.

L'année dernière, le prix Pritzker avait été décerné aux Français Jean-Philippe Vassal et Anne Lacaton, apôtres d'une architecture dédiée au bien-être du plus grand nombre, combinant espaces généreux avec budgets modestes et techniques écologiques.

AFP

## FRANCOPHONIE

## Le français pourrait devenir une des langues les plus parlées au monde en 2050

8% de la population mondiale pourrait parler français en 2050, selon des estimations.

L'Afrique sera le continent le plus peuplé du monde en 2050 et abritera 90% de la jeunesse francophone, faisant du français l'une des trois langues les plus utilisées au monde. L'anglais et le mandarin étant les deux langues les plus parlées au monde actuellement, le français pourrait devenir la troisième. Selon le dernier rapport de l'Observatoire de la langue française, il existe aujourd'hui près de 300 millions de francophones dans le monde, un chiffre qui permet de classer le français en cinquième position des langues les plus parlées, après l'anglais, le mandarin, l'espagnol, l'hindi ou l'arabe. Le français est parlé par 3% de la population mondiale.

L'Afrique pourrait changer la donne, selon les prévisions démographiques du continent. En 2050, elle représentera près d'un

quart de la population mondiale totale, et deviendra le continent le plus peuplé de la planète avec

près de 2,5 milliards d'habitants sur les 9,7 milliards, estime l'Institut national d'études statistiques dans une projection pour 2050. Un homme sur quatre vivra sur ce continent africain, où de nom-

breux pays parlent le français. Pour vingt et un d'entre eux, il s'agit de la langue officielle ou co-officielle. Selon l'Organisation internationale de la francophonie, il y aura donc trois fois plus

de francophones en 2050. Près de 90% de la jeunesse francophone sera africaine à l'horizon 2050, souligne l'observatoire démographique et statistique de l'espace francophone - un réseau scientifique qui poursuit deux objectifs : assurer la sauvegarde du patrimoine démographique des Etats de la francophonie, et favoriser sa mise en valeur ; ensuite, appuyer l'ensemble des initiatives permettant de circonscrire les dynamiques linguistiques et mieux situer la place qu'occupe la langue française auprès de la population de l'espace francophone.

A ce jour, le français est la deuxième langue la plus apprise dans le monde après l'anglais, avec 132 millions d'apprenants. Elle est aussi la deuxième langue la plus utilisée dans les organisations internationales, la troisième langue utilisée dans le monde des affaires et la quatrième langue sur internet.

Noël Ndong



12<sup>e</sup> ÉDITION AFRICA PÉPITES SHOW

## Des artistes informés des conditions d'inscription

En tournée africaine et sur invitation des Instituts français du Congo (IFC) à Pointe-Noire et à Brazzaville, Laetitia Normand, présidente de l'association le Rêve africain, organisation initiatrice d'«Africa pépites show», est venue mettre à disposition des informations et encourager les artistes congolais à s'inscrire à la 12<sup>e</sup> édition de cet événement organisé en ligne.

Laetitia Normand a entamé, le 15 mars, à l'IFC de Brazzaville une série d'activités, après avoir animé du 8 au 11 mars des activités similaires à l'IFC Pointe-Noire (conférence de presse, master class). Lancée en 2020 et interrompue à cause de la covid 19, la tournée africaine de Rêve africain a été relancée cette année. C'est sur invitation de ces deux structures que Laetitia Normand séjourne actuellement au Congo, après une rencontre avec le chargé de programmation de l'IFC à Pointe-Noire, Elias Toualbi-Atlan, et celui de l'IFC de Brazzaville, Arnauld Missamou, au MaMa Festival & Convention à Paris, en octobre dernier.

À Pointe-Noire où elle a commencé ses activités, Laetitia Normand a animé une conférence de presse ainsi que trois masters class. La conférence de presse a permis de présenter Le Rêve africain, association basée en France et destinée à la recherche des talents sur internet et «Africa pépites show», son e-market (marché des arts en ligne). «Afro pépites show», c'est un appel à candidatures que cette association lance chaque année, pour révéler trois talents grâce à un comité de professionnels et aux votes des internautes.

Les deux masters class ont concerné les artistes et professionnels de la culture, mais aussi les étudiants en informatique, gestion, management, marketing, web design. Cela, «pour essayer d'appliquer les techniques apprises à l'école sur les métiers de



Laetitia Normand

l'art, parce que tous les métiers doivent fusionner pour la création des petites entreprises», a indiqué Laetitia Normand. Le premier master class a porté sur la culture appliquée au digital et a permis de voir quels sont les outils gratuits, les outils payants et les chemins qu'il faut utiliser pour développer son activité artistique sur internet.

Le second master class a été axé sur l'inscription à l'e-market

«Africa pépites show», notamment à sa douzième édition lancée cette année, et sur la numérisation d'un projet artistique. La présidente du Rêve africain a expliqué : «*Quand on est sur internet, il faut animer le réseau, donc il faut avoir du matériel, soit des photos, soit des vidéos de bonne qualité. On propose aux artistes qui n'ont pas encore de jolies photos ou de jolies vidéos de numériser leurs projets, c'est-*

*à-dire faire des captations de photos et des vidéos. Ceux qui sont sur internet, on leur permet de s'inscrire avec notre aide à notre marché des arts en ligne.*

### Les artistes congolais, moins présents à «Africa pépites show»

S'agissant de ce marché, il a été noté que très peu d'artistes congolais répondent à l'appel à candidatures. Les masters class ont été une occasion de connaître les raisons comme l'a souligné Laetitia Normand : «*Nous avons beaucoup de mal à atteindre les artistes congolais en douze ans d'existence. Nous allons essayer d'identifier pourquoi on n'est pas visible au Congo et pourquoi les artistes congolais ne voient pas l'appel à projet, comprendre pourquoi l'énergie sur l'appel à candidatures n'est pas encore active au Congo.*» Entre autres raisons de cette inactivité des artistes congolais évoquées : le manque d'informations, l'absence sur internet, la mauvaise gestion des comptes sur internet.

Le second master class a été axé sur l'inscription à l'e-market «Africa pépites show», notamment à sa 12<sup>e</sup> édition qui a été lancée cette année, et sur la numérisation d'un projet artistique. La présidente du Rêve africain a dit : «*Quand on est sur internet, il faut animer le réseau, donc il faut avoir du matériel, soit des photos soit des vidéos de bonne qualité. On propose aux artistes qui n'ont pas encore de jolies*

*photos ou de jolies vidéos de numériser leurs projets, c'est-à-dire faire des captations de photos et des vidéos. Ceux qui sont sur internet on leur permet de s'inscrire avec notre aide à notre marché des arts en ligne.*

Ainsi, les artistes ont été instruits sur les conditions d'inscription, la manière de remplir le formulaire et de poser leur candidature, sur les critères de sélection, notamment l'originalité, l'engagement, la propriété. Par ailleurs, l'œuvre proposée doit être personnelle. Les artistes ont été encouragés à s'inscrire à «Africa pépites show» et à être visibles sur internet, utiliser le numérique pour pouvoir développer leurs activités et exporter leurs créations. Ils doivent s'intéresser à leur métier et bien gérer leur compte en évitant les mauvaises manipulations. Les masters class concernent aussi les institutions pour leur permettre d'identifier les besoins en formation indispensable à développer en local pour relever les défis de l'internet et impulser l'économie locale. «*Vous avez la capacité de défier l'international si vous utilisez bien l'internet*», a lancé Laetitia Normand.

Par ailleurs, en marge de sa tournée, Laetitia Normand a animé, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, une formation des femmes sur la création gratuite et sans compétences d'un site internet pour pouvoir booster leurs activités.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## HANDBALL

## Le championnat départemental de Brazzaville bat son plein

Depuis son lancement, le 19 février au gymnase Nicole-Oba, le championnat départemental de Brazzaville se poursuit normalement dans les différents terrains retenus. En effet, le 16 mars, les séniors hommes prendront quartier à Nicole-Oba où Petro Sport affrontera Tsongolaise avant les rencontres AVR-Inter Club et Diables noirs-Caiman. Le lendemain, Inter Club défiera Cara, en seniors dames tout comme Etoile du Congo qui sera face à AS Otohô.

Notons qu'en général, plus de cent cinq matches seront disputés dans six terrains (Nicole-Oba, terrain Abo, Massambat-Débat, Maxime-Mantsima, terrain Etoile et Henri-Elendé) pour le compte des championnats qui regroupent plus de trente clubs dans les catégories des séniors et juniors, en versions masculine et féminine.

Rude Ngoma

## SPORT DU TRAVAIL

## La ligue de Brazzaville honore les femmes

La ligue départementale du sport de travail de la ville capitale a officiellement lancé ses compétitions, le 12 mars, en organisant un tournoi de nzango et de football, pour donner plus d'éclat à la célébration de la Journée internationale des droits de la femme.

«*C'est la Journée internationale de la femme qui a lieu le 8 mars. Nous sommes tous attachés à nos mamans. Nous ne pouvons pas démarrer cette saison sportive sans les honorer par un tournoi de football et de nzango, le 12 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat*», a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi, président de la ligue du sport de travail de Brazzaville.

«*Mokolo ya mwasi*» est une compétition de mise en jambe qui a permis aux équipes d'entreprendre de mieux affûter leurs armes, avant le démarrage des championnats départementaux de football et de nzango prévus pour le 19 mars. Le tournoi s'est déroulé dans un esprit parfaitement



Une rencontre de nzango/Adiac

sportif et agréable comme en témoignent les résultats.

Au nzango, l'équipe de la BEAC a pris le meilleur sur CHU-B (46-34). La mairie de

Brazzaville a dominé la formation de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP)34-31. L'équipe de la Direction générale des fi-

nances et équipements a respectivement battu BEAC (32-27), puis DGSP (35-32).

Le tournoi de football, par contre, visait à remettre tout le monde dans le bain en vue des futures compétitions. Averda a dominé DGFE (2-1). La BDEAC a pris le meilleur sur le CHU-B (2-1). BEAC et Averda ont fait jeu égal (0-0), puis la Banque postale du Congo a été laminée par la Redoutable (l'équipe de télé Congo) 6-1. Toutes ces équipes semblent être prêtes pour disputer les trophées mis en jeu dans les compétitions de la ligue du sport de travail de Brazzaville, en commençant par le championnat qui démarre le 19 mars.

James Golden Eloué

## JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

## La population appelée à se rapprocher des établissements financiers

Un focus initié par l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) a été organisé, le 15 mars à Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée mondiale de défense des droits des consommateurs.

C'est sur le thème «La protection des droits des consommateurs dans le secteur financier» qu'a eu lieu la rencontre citoyenne d'information et de sensibilisation que l'ADDCC a organisée suite aux nombreux dommages que subissent les consommateurs souvent abusés par des citoyens peu scrupuleux et véreux opérant dans le secteur de la finance.

Ainsi, l'ADDCC a décidé sensibiliser l'opinion par le biais des agents du secteur des banques et assurances qui ont entrete- nu le public sur leurs différents services et produits offerts, mais aussi sur les droits des consommateurs et les différentes passerelles existantes pour conforter la relation client-banque ou assurance. «Nous sommes exposés à des potentiels dangers comme consommateurs, dans le secteur financier», a dit Jean-Claude Mabiala, directeur exécutif de l'ADDCC. «La protection des droits des consommateurs n'aura jamais été aussi importante qu'à l'ère de la mondialisation de l'économie et l'ouverture des marchés, qui ont pour effet d'accroître de façon phénoménale les services accessibles aux consommateurs», a-t-il ajouté.



Photo de famille à la fin du focus organisé/DR

Ainsi, Nadège Bimbakila-Bivoua, agent de la Banque commerciale internationale, a développé le thème «Rééquilibrer les relations entre consommateurs et les fournisseurs financiers» tandis que Serge Ndolo des Assurances et Réassurances du Congo (ARC) a exposé sur le thème «Rééquilibrer les relations entre consommateurs, les courtiers d'assurance et les compagnies d'assurance».

Nadège Bimbakila-Bivoua a énuméré les différents services offerts par la banque, accessibles aux clients, et les principaux droits

reconnus à ces derniers tels le droit à l'information pré-contractuelle, le droit à la demande de crédit, le droit à la réclamation, le droit de la réflexion, le droit à la retraction, etc... Elle a exhorté les clients ou potentiels clients à lire attentivement tout document avant la signature pour éviter tout désagrément dû à l'inattention ou à la précipitation. Nadège Bimbakila-Bivoua a plaidé pour que les citoyens se rapprochent de plus en plus des établissements bancaires afin d'ouvrir des comptes ou solliciter les services

offerts par ces établissements.

Serge Ndolo, chef de service Production à l'ARC, a de son côté insisté sur la déclaration du risque qui est le point de départ du droit de l'assuré avant la signature du contrat proprement dit.

En effet, ce document scelle la complicité et l'harmonieuse collaboration avec le client. Les garanties offertes par l'assureur évitent les recours ou arbitrages éventuels. Quant aux intermédiaires et coursiers d'assurances, dont certains brillent par des comportements répréhensibles, il a ras-

suré l'auditoire sur les mesures prises par les institutions compétentes pour mettre fin à l'arnaque et l'escroquerie. Toutefois, il a insisté sur la communication et le contact permanent entre l'assureur et l'assuré qui doit sceller cette relation. Il a regretté cependant que dans la plupart des cas, le concours de l'assureur ne soit sollicité qu'en cas de dommage ou désagrément aux fins d'obtenir une réparation ou un remboursement.

Après les échanges et les débats constructifs, la constance s'est dégagée sur l'accentuation de la communication des institutions financières telles les banques, les assurances et autres qui doivent utiliser tous les canaux de communication possibles pour informer, former, sensibiliser, éduquer la population sur les avantages de leurs services et produits. Signalons que Jean-Louis Bantoud, directeur de cabinet du préfet du département de Pointe-Noire, et plusieurs autres responsables ont également pris part à l'activité.

**Hervé Brice Mampouya**

## TRIBUNE LIBRE

## Hommage d'un maritimiste à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

« De l'imaginaire à l'écrit. C'est une traversée difficile, c'est une mer périlleuse. La distance semble, à première vue, petite, mais que ce périple est long et hasardeux pour les navires qui l'entreprennent ». C'est en évoquant ces pensées du poète Cavafis que je rends hommage au ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Je ressens une vive émotion et de l'inquiétude à l'idée de dire quelques mots sur lui, car, malgré toute l'attention et tous les efforts dont je peux faire preuve lors de ce voyage de l'évocation d'un homme, il n'est pas impossible que j'ai pu jeter par-dessus bord des objets qui lui étaient précieux ou même briser quelques-unes de ses meilleures choses.

Le ministre Coussoud-Mavoungou, président d'honneur de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm) nous a quittés, le 14 mars 2022. Avec lui, le monde maritime perd un expert, sans doute l'un des plus grands de notre sous-région d'Afrique centrale, le Congo, le secteur maritime congolais et moi-même perdons une référence, un amoureux et passionné de la mer.

Dans sa jeunesse, habitant la ville côtière de Pointe-Noire, comme bon nombre de ses condisciples du lycée, il profitait de ses week-ends pour aller à la plage. C'est à ces occasions qu'a, probablement, commencé à sommeiller en lui l'envie de prendre la mer, nonobstant ses dangers.

Administrateur en chef des affaires maritimes, il a eu un parcours remarquable

au sein de la direction générale de la Marine marchande. Il finit par en devenir le directeur général, un homme rompu à la tâche qui affectionnait de se retrouver dans des navires pour des contrôles ou des missions d'expertise.

C'est en 1998 que la carrière du ministre Coussoud-Mavoungou prend une autre tournure. Il développe son expertise et son réseau. Il participe, régulièrement, aux conférences du Comité maritime international et de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (Omaoc) dont le Congo est membre, depuis 1975. Il prend part à la plupart des conférences de droit maritime et de droit de la mer.

Lorsque le Congo assure la présidence de l'Omaoc, il est certes dans l'ombre, mais est un des principaux ouvriers qui doivent traduire en acte « le management stratégique de la mer » développé par le président de la République, le 29 septembre 1998 à Brazzaville, à l'occasion de la réunion des ministres de cette organisation.

Il a, par ailleurs, en 1989, eu une contribution déterminante dans la signature de l'accord de coopération entre les universités de Nantes et Marien-Ngouabi. Il en était le parrain. Ce qui a fortement permis l'instauration, pour la première fois, à la Faculté de droit, d'un cours en droit maritime en licence III et en master I.

En même temps, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou poursuivait l'œuvre de construction du droit mari-

time dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). On lui doit la révision à Brazzaville, après plusieurs années de travaux, du Code communautaire de la marine marchande, le 22 juillet 2012, et dont les dix ans seront célébrés cette année. De nos différents échanges, il avait fait la promesse de s'y impliquer personnellement.

Le Congo a ratifié les principales conventions maritimes internationales dont les dispositions pertinentes ont été intégrées dans le Code Cémac. Il en a souvent été la cheville ouvrière. On pense à cet instant à la Convention du travail maritime de l'Organisation internationale du travail de 2006 (MLC 2006), à la Convention des Nations unies pour un contrat de transport international des marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (Règles de Rotterdam) sans que cette liste soit exhaustive.

Le 14 janvier 2014, l'Union africaine a adopté la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans d'ici à l'horizon 2050, dite stratégie AIM 2050, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. C'est une vision africaine intégrant tous les aspects liés au domaine maritime en vue du bien-être social de la population africaine. Elle vise à développer une économie bleue. A cette occasion, c'est encore lui qui était aux côtés du président de la République.

Appréciant l'œuvre maritime du ministre Coussoud-Mavoungou, les efforts que celui-ci déployait sans relâche pour la

poursuite et la consolidation des liens entre la France et le Congo dans le domaine maritime, le gouvernement français lui avait décerné, tour à tour, les décorations d'officier et de commandeur dans l'ordre du mérite maritime français. Prophète dans son pays, il était grand-officier dans l'ordre du mérite congolais mais également officier dans l'ordre national ivoirien.

Dans son ouvrage « Pour une marine marchande au service du développement, discours » publié, en 2017, aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, il faisait partager au secteur maritime en général et aux Congolais en particulier ses trente-cinq ans de vie administrative maritime. A la vérité, il y dévoilait une part de son testament au secteur maritime comme il l'avait lui-même affirmé.

En accédant à la fonction de secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, structure nouvellement créée, le ministre Coussoud-Mavoungou avait fait le pari de davantage de sécurité, de sûreté maritime et fluviale pour la consolidation de la maritimisation de l'économie nationale. Mais Dieu, maître des temps et des circonstances, en a décidé autrement.

Un inlassable ouvrier de l'esprit et de la technique s'en est allé. Souhaitons-lui le repos éternel et restons dans l'espérance.

**Eric Dibas-Franck**  
président de l'Acodm

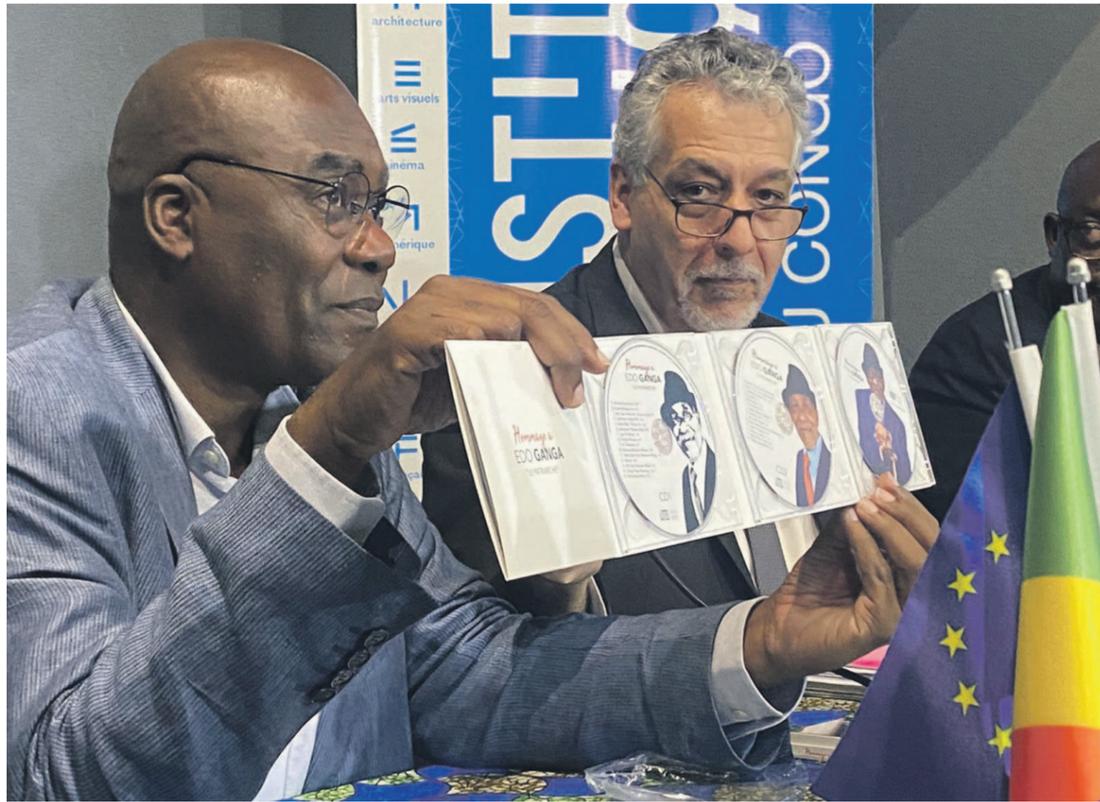
## MUSIQUE

# Un coffret en hommage à Edo Ganga

Produit pour rendre hommage à Edo Ganga « Le Patriarche », ce coffret de deux CD plus un DVD a été présenté officiellement au public, le 15 mars à l'Institut français du Congo (IFC), en présence de son initiateur, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Vingt-sept sur vingt-neuf chansons du patriarche Edo Ganga parmi les meilleures ont été sélectionnées par le producteur et manager des Bantous de la capitale, Blanchard Ngokoudi, le directeur artistique, Faustin Nsakanda, le chroniqueur culturel Clément Ossinondé et la bibliothèque de la Radio France. Ce ne sont pas des reprises, mais des versions intégrales de ses succès depuis l'OK Jazz, Les Bantous de la capitale et Le Peuple. Il s'agit de : Aimé wa bolingo ; Zozo kobanga te ; Ah ! Que Pena ; Likambo yango nini ? ; Dodo biso tolingi yo ; Germaine yebaka ngai ; Liso ya Nkoï ; Tango mosusu ; Yo Teleman ; Botuna bankolo mboka ; Nako bala oyo motema elingi ; Nsona ; Vie oyo ekosuka wapi ? ; Olingi ngai nazanga ; Na kobala Mimi ; Tantina ; Polo ; Tomesani zonga Coco ; Ouissana ; Micorasson ; Taxi Avalon ; Tokeyi kobina Calypso ; Kota na URFC ; Nalembi bipale ; Ngai na yo pantalon na mokaba ; Lisolo ya satana ; Yambo Carolina ; Mibali bino façon ; Bokilo batela Mimi. Outre les vingt-sept chansons, il y en a deux dont Tantina de Jean Serges Essous et Polo de Franco Luambo Makiadi, interprétées par Edo Ganga, qui y figurent.

Porteur de ce projet, le diplomate français, François Barateau, estime qu'Edo Ganga incarne l'histoire musicale du Congo et a laissé en héritage cette superbe musique. « J'ai eu la grande chance, en arrivant au Congo en Été 2019, lors de la célébration des soixante ans des Bantous de la capitale, de rencontrer Edo Ganga, de le fréquenter ponctuellement ici



Le producteur Blanchard Ngokoudi et l'ambassadeur de France au Congo lors de la présentation du coffret hommage à Edo Ganga (crédit photo/DR)

à l'IFC lors des petits concerts des dimanches soir... J'avoue que j'étais très séduit par cette personne, par son charme, sa simplicité, sa générosité et son talent. Et quand il nous a quittés malheureusement très vite, je me suis dit, avec d'autres, ça serait bien qu'on fasse quelque chose pour lui rendre un hommage, à l'instar de ce que nous avons déjà fait, notamment un coffret Bantous de la capitale. Donc on voulait faire un coffret spécialement pour Edo Ganga », a déclaré l'ambassadeur de France au Congo. Précisant que c'est à

partir de là qu'il a rassemblé les bonnes volontés, les dynamiques, trouver des sponsors, des partenaires (parmi lesquels les sociétés françaises implantées au Congo) pour sortir ce coffret qu'il espère rencontrera un grand succès au moment où la Rumba congolaise a eu cette reconnaissance officielle dans le monde entier.

### Un projet soutenu par les sociétés françaises

Pour le producteur et manager des Bantous de la capitale, Blanchard Ngokoudi, ce n'est pas toutes les meilleures chansons de Edo Ganga

qu'ils ont sélectionnées. Les chansons sur support MP3 n'ont pas pu être restaurées à l'exception de deux d'entre elles, parce que le son est difficile à compresser. « Nous nous sommes contentés de ce que nous avons pu avoir comme support. Or sur les vinyles le support est bon, même si ça crache mais avec les logiciels on nettoie, on enlève les parasites, on enregistre et le son est bon. C'est ce travail que l'on a fait. Je ne suis que producteur, mais le projet a été porté par l'ambassadeur de France au Congo soutenu par les entre-

prises françaises implantées au Congo par son biais. Sur le plan national, le coffret sera distribué par la maison Musique d'ici et d'ailleurs (MIA). Au niveau international, il sera disponible en mi-novembre et sera distribué par la maison Fremeaux et associés », a souligné Blanchard Ngokoudi.

Le directeur artistique, Faustin Nsakanda, a indiqué qu'après la présentation de ce coffret, la prochaine étape c'est sa promotion. En effet, tout redémarre maintenant. En avril les Bantous seront présents au festival Rumba un jour-Rumba toujours, à l'IFC de Pointe-Noire ; festival au cours duquel prendront part, outre les Bantous de la capitale, Balou Canta, Luciana de Mingongo, Sam Mangwana, ... Au mois de mai ils auront une production à l'IFC de Brazzaville avec un groupe de Kinshasa capitale de la République démocratique du Congo, puis une semaine après ils se rendront à Kinshasa pour la production.

Né le 27 octobre 1933 à Léopoldville actuelle Kinshasa, de André Mayinguidi et de Véronique Mvouala Ganga, Ganga Edouard, devenu célèbre sous l'appellation de Ganga Edo, est le petit-fils de Ganga Edouard, un instituteur dont un complexe scolaire de Brazzaville porte le nom. Compositeur, chanteur ténor et arrangeur, Edo Ganga ou Ganga Edo est co-fondateur de l'orchestre Les Bantous de capitale, où il a eu une riche carrière musicale jusqu'à sa mort, le 7 juin 2020, à l'âge de 87 ans.

**Bruno Okokana**

## ETATS GÉNÉRAUX

# Des réflexions pour sauver le football congolais

Les états généraux du football congolais ont été ouverts le 16 mars par Hugues Ngouélondélé, ministre en charge des Sports. Les travaux qui vont s'achever le 18 mars apporteront à coup sûr des réponses à la thématique « Quelles stratégies pour un football performant en République du Congo ? »

Le football congolais est malade. Ses résultats en dents de scie et son irrégularité sur l'échiquier continental le prouvent. Cependant, la montée en puissance des autres pays du continent, constatée lors de la dernière phase finale de la Coupe d'Afrique des nations jouée au Cameroun (les prestations de la Gambie et des Comores), a poussé les dirigeants à réfléchir sur comment guérir le football congolais de ses maux. Les états généraux apporteront sans nul doute des solutions.

« Depuis plus d'une décennie, le football congolais essuie de nombreux échecs, les plus récents sont la

non-qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2021 jouée du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun et la non-qualification à la phase finale de la Coupe du monde Qatar 2022 qui se jouera du 21 novembre au 18 décembre 2022. Ce tableau, comme vous le voyez, dresse un bilan non élogieux de notre football depuis 1972 », a précisé Hugues Ngouélondélé dans son discours d'ouverture. Les problèmes qui freinent le développement du football congolais étant multiples, les participants vont travailler en atelier autour de quatre sous-thèmes, notamment la

gouvernance ( la Fédération congolaise de football et les organes techniques, à savoir la Ligue nationale de football, les ligues des jeunes, des dames, départementales et des sous-ligues), la formation et le management des ressources humaines, les infrastructures sportives et le matériel didactique ainsi que le financement, la communication et la promotion du football.

Les assises qui se tiennent sur trois jours, a expliqué le ministre, devront être un moment d'échanges et d'écoute, de réflexion profonde et collective sans tabou entre les acteurs indirects et directs, clubs, comité exécutif de la

Fédération congolaise de football et les pouvoirs publics. Il a exhorté les passionnés du football à travailler dans la sérénité, la responsabilité et le bon sens car, a-t-il dit, le football, partie intégrante du sport national, est un élément véhiculaire de l'image du Congo.

« Vous n'êtes pas sans savoir que les recommandations pertinentes qui sortiront de ces états généraux sont attendues par notre pays en général et par les pouvoirs publics en particulier. C'est pourquoi, j'invite tous les participants à prendre une part active aux travaux en atelier et en plénière », a déclaré le ministre en charge des

Sports.

Par le passé, a rappelé Hugues Ngouélondélé, le Congo a remporté la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 1972 à Yaoundé au Cameroun et la CAN juniors 2007 à Brazzaville. Le Club athlétique renaissance aiglons a gagné la Coupe d'Afrique des clubs champions, l'actuelle Ligue africaine des champions en 1974 puis l'Athlétic club Léopards de Dolisie a soulevé la 9e Coupe africaine de la Confédération en 2012. En perte de vitesse depuis des années, le football congolais doit poser au cours de ces états généraux les bases de son développement.

**James Golden Eloué**